

	RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE	
	MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE L'ALPHABÉTISATION	
	DIRECTION RÉGIONALE ABIDJAN I	
	COURS DU SOIR TEAM INTELLECT DE BINGERVILLE	
	BEPC BLANC SESSION FÉVRIER 2023	
	ÉPREUVE DE FRANÇAIS	
	Coefficient : 2	Durée : 1h30min

Cette épreuve comporte une page numérotée 1/1

Sujet :

Interrogée lors d'une sensibilisation portant sur la dépigmentation, Madame la ministre de la femme, de l'enfant et de la famille affirme : «la dépigmentation est un danger pour la santé corporelle ».

QUESTIONS

- 1- Quelle est l'idée défendue par Madame la ministre ? **(2 points)**
- 2- Donnez deux arguments qui justifient l'idée défendue par Madame la ministre. **(4 points)**
- 3- À l'aide d'arguments précis, étayez cette affirmation de Madame la ministre. **(14 points)**